



En exercice : 58
Présents : 44
Votants : 48

Séance du 22 septembre 2025

Le Vingt-Deux Septembre Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures,
les membres de la Communauté de Communes du Pays de
Craon,
légalement convoqués le 15 septembre 2025, se sont réunis
au Centre administratif intercommunal à Craon,
sous la Présidence
de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	/
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jean-Luc, suppléant
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, titulaires
COURBEVILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	HINCELIN Marie-Noëlle, DESHOMMES Catherine, titulaires
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	/
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	/
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	/
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	/
QUELAINES ST GAULT	LEFÈVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	BALOCHÉ Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
SENONNES	/
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : RESTIF Vincent (Pommerieux), VALLÉE Jacky (Chérancé), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), CHANCEREL Philippe (Livrée-la-Touche), GARBÉ Pascale (Méral), PELLUAU Philippe (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes).

Étaient absents : DEROUET Loïc (Astillé), CHAZÉ Monique (Craon), HAMARD Benoît (Craon), BASLÉ Jérôme (Fontaine Couverte), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), GAULTIER Patrick (Renazé), CLAVREUL Yannick (Simplé).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Vincent RESTIF a donné pouvoir à Pierrick GILLES
Maurice RADÉ a donné pouvoir à BÉZIER Florence

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON
Pascale GARBÉ a donné pouvoir à GAUBERT Jean-Eudes

Secrétaire de Séance : Élu M. Bertrand de GUEBRIANT désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-09/140 : ENVIRONNEMENT

Séance du : 22 septembre 2025

OBJET 2025-09/140 : ENVIRONNEMENT

CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS CITEO/ADELPHÉ « COLLECTE POUR RECYCLAGE DES DÉCHETS D'EMBALLAGES ISSUS DE LA CONSOMMATION HORS FOYER »

Commentaires : * Départ de Richard CHAMARET

Richard CHAMARET ne prend pas part au vote.

Ce qui porte le nombre de présents à : **44** et le nombre de votants à : **48** par le jeu des pouvoirs

M. Pierrick GILLES, Vice-président en charge des Déchets, expose les éléments suivants :

CITEO/Adelphe est un éco-organisme agréé par l'État pour la filière des Emballages ménagers et des Papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

En 2025, CITEO/Adelphe a publié un Appel à Projets visant à :

- Accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré-collecte permettant un geste de tri effectif des emballages ménagers issus de la consommation nomade.
- Encadrer les critères de réussites d'un projet sur la base des enseignements constatés lors des expérimentations accompagnées par CITEO au cours des cinq dernières années.

La candidature doit être déposée avant le 10 octobre 2025, et doit comprendre :

Le dossier de candidature complété comprenant notamment :

- Un descriptif du projet (technique et sensibilisation)
- Un planning
- Le budget prévisionnel

L'ensemble des pièces attendues à la candidature décrite dans le cahier des charges.

Sur la proposition de la commission Voirie-Déchets du 16 septembre 2025,

Vu l'avis favorable du Bureau du 15 Septembre 2025,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 44 (départ de Richard CHAMARET)

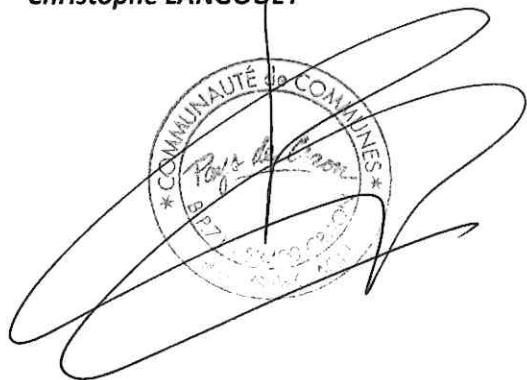
Votants : 48 (départ de Richard CHAMARET qui ne prend pas part au vote et par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (48 votants)

- ⇒ **APPROUVE** la candidature à l'appel à projets désigné ci-dessus ;
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à déposer un dossier de candidature pour le territoire/groupement de territoires pour l'appel à projets « Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation nomade », signer le contrat afférent avec CITEO/Adelphe et toutes autres pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 22/09/2025

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT



Le secrétaire de séance,
Bertrand de GUÉBRIANT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250922-DELIB202509140-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2025
Affichage : 02/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

